



COMMUNE DE PEILLONNEX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **24 JANVIER 2017**, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 20 janvier 2017, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel TOLETTI, Maire

Présents : Daniel TOLETTI, Daniel VUAGNOUX, Christian RAIMBAULT, Catherine BOSC, Agnès GRIVAZ, Josiane COUDURIER-BOEUF, Michel BERTHET, Annie MOREAU, Hervé BEL, Patrick REY, Céline GROS

Absents : René CARME (représenté par Daniel TOLETTI), Sylvaine BOIG, Denis QUIVET, Nathalie RUFFIN

Secrétaire de séance : Céline GROS

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Conseillers présents : 11

Conseillers absents : 4

Votants : 12

**OBJET : DELIBERATION N° D005-2017 : TARIFS – TARIFS UTILISATION
DES SALLES ET REGLEMENTS INTERIEURS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2144-3 relatif aux conditions d'occupation des salles des fêtes et des salles de sport municipales par les associations, syndicats et partis politiques,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-1 par lequel le maire administre les propriétés communales sous le contrôle du Conseil Municipal,

Vu le Code Général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L2125-1 relatif aux redevances d'occupation du domaine public,

Vu la délibération D004-2016 en date du 20 janvier 2016 relatif aux tarifs communaux pour l'année 2016,

**Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

APPROUVE le nouveau règlement intérieur de la Salle des fêtes communale, de l'Atelier, de la Salle de réunion,

MAINTIENT les tarifs d'occupation de la Salle des fêtes communale

	PARTICULIERS DE PEILLONNEX	PARTICULIERS HORS PEILLONNEX	ASSOCIATIONS DE PEILLONNEX Pour manifestation liée à l'objet statutaire de l'association	ASSOCIATIONS HORS PEILLONNEX Pour manifestation liée à l'objet statutaire de l'association
LOCATION JOURNEE (du lundi au vendredi 12h00) EN SEMAINE	150 €	150 €	Gratuite	150 €
LOCATION WEEK END du Vendredi 15h30 au dimanche) OU JOUR FERIE	350 €	500 €	2 premières gratuites les suivantes : 150 €	200 €
CAUTION MATERIEL	240 €	240 €	240 €	240 €
CAUTION PROPRETE	150 €	150 €	150 €	150 €

MAINTIENT les tarifs d'occupation de la salle de réunion sous l'école :
Gratuité pour les associations de la commune (Pour manifestation liée à l'objet statutaire de l'association),

MAINTIENT les tarifs d'occupation de l'Atelier communal
Locations week-end, uniquement aux habitants de Peillonex : 120€
Locations week-end associations de Peillonex (Pour manifestation liée à l'objet statutaire de l'association) : gratuité pour deux week-ends par an, 120€ ensuite
Caution : 240€,

MAINTIENT le montant de location pour la location de Matériel
Bancs et tables : Caution 100€.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Extrait certifié conforme
Le Maire, Daniel TOLETTI

